

INTERCLUBS MAÎTRES LIGUE AURA

INTERCLUBS MAÎTRES LIGUE AURA		
Animation 2 réunions	Dimanche 3 mars 2024	Bassin 25m
	Catégories d'âge : 25 ans et plus (1999 et avant) Dames et Messieurs (Pas de catégorie C0)	Villefranche sur Saône (69) -- St Georges de Mons (63)
Date limite des engagements Mardi 27 février 2024 - (23h59)		

Date : **Dimanche 3 mars 2024** (après-midi)
Catégorie d'âges : 25 ans et plus nés en 1999 et avant (les C0 ne peuvent pas participer)
Organisation : La Ligue Auvergne-Rhône Alpes organise sur 2 lieux le même jour.
Bassin : 25m – chronométrage manuel
Horaires : **1^{ère} Réunion : 13h00/14h00**
2^{ème} Réunion : 15 minutes après la fin de la 1^{ère} réunion
Objectif : **Qualification aux Championnats de France Interclubs Maîtres**

Définition des ZONES :

Zone Ouest départements : 03 – 15 – 42 – 43 – 63
Zone Est départements : 01 – 07 – 26 – 38 – 69 – 73 – 74

Lieux : Zone Ouest : Centre Aquatique Intercommunal – Grelières – Ave de la Gare – **63780 St Georges de Mons** – 5 lignes
Zone Est : Piscine Saint Exupéry – 535 , Avenue Saint Exupéry – **69400 Villefranche s/S** – 8 lignes

Catégories d'âges concernées :

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées.

Programme et horaires :

Dimanche 3 mars 2024	
1 ^{ère} Réunion	2 ^{ème} Réunion
OP : 13h00 – DE : 14h30	15 minutes après la fin de la 1^{ère} réunion
10 x 50 NL Mixte	100 NL Mixte
200 NL Mixte	50 Brasse Mixte
100 Papillon Mixte	100 Dos Mixte
50 Dos Mixte	50 Papillon Mixte
100 Brasse Mixte	100 4N Mixte
50 NL Mixte	4 x 50 4N Mixte
Pause 15'	

REGLEMENT SPORTIF :

Les clubs doivent respecter les zones définies pour les inscriptions de leurs équipes.

Chaque équipe est composée de dix nageurs(ses) du même club.

La répartition hommes/femmes est libre.

La composition d'une équipe doit être obligatoirement Mixte, à savoir au moins 2 dames ou au moins 2 messieurs.

Le relais 4x50 4nages Mixte sera composé obligatoirement de 2 dames et 2 messieurs.

Les séries sont nagées aux temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe ni de l'âge des concurrents.

Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 nage libre.

Tout nageur qui aurait raté sa série, et ce quel qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.

L'abandon, l'épreuve non nagée ou la disqualification n'entraînent pas le déclassement de l'équipe.

Dans tous les cas mentionnés, le nageur ou l'équipe marquera « 0 » point.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer le 10x50m NL avec minimum 2 dames ou 2 messieurs.

S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des 2 départs s'applique.

ENGAGEMENTS :

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application EXTRANAT avant le : **Mardi 27 février 2024 (23h59)**

La composition provisoire des relais doit être saisie sur EXTRANAT.

Le règlement financier des engagements doit être fait **uniquement par carte bancaire : 60€ par équipe** et devra parvenir à la Ligue pour le **jeudi 29 février 2024** délai de rigueur, sous peine du retrait des engagements du club.

Il n'y aura pas de course d'encadrement.

OFFICIELS :

Les clubs ont l'obligation de fournir 1 Officiel pour 1 équipe et 2 officiels pour 2 équipes et plus, sous peine d'application stricte de la pénalité à savoir 60€ / réunion et officiel manquant.

Les officiels nageurs (sauf les officiels A) à jour de leur titre d'officiel, pourront faire partie du jury dans les conditions suivantes :

- S'ils ne nagent pas dans la réunion en cours
- S'ils nagent en cours de réunion, ils devront se faire remplacer par un officiel de leur club si ce dernier ne nage pas dans les mêmes épreuves. Cette permutation devra être effectuée sans perturber le déroulement de la réunion avec l'accord du Juge Arbitre.

JURY :

Les juges-arbitres et starters sont désignés par la Ligue AURA (commission des juges et arbitres).

Rappel : Le juge arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

RECOMPENSES : Il sera remis une coupe aux 3 premières équipes lors des Championnats ETE Ligue AURA Open des Maîtres 2024, après avoir rassemblé les classements des 2 lieux de cette compétition.

Attention : Plus aucun programme ne sera distribué au bord des bassins. Les clubs peuvent le récupérer sur le site de la Ligue (<https://abcnatation.fr/sc/170000001>), le lendemain de la fermeture d'Extranat ou sur le Live FFN.